

Motion du 17 avril 2019 de Mmes et MM. Thomas Zogg, Jean-Pascal Cattin, Daniela Dosseva, Amar Madani et Yasmine Menétrey: «Pour l'installation de passages piétons 3D à proximité des écoles de la Ville».

(refusée par le Conseil municipal lors de la séance du 29 avril 2024
dans le rapport M-1433 A)

PROJET DE MOTION

Considérant:

- que les piétons figurent chaque année parmi les principales victimes des accidents de la route et que les plus jeunes sont également les plus exposés au danger;
- qu'avec l'impossibilité d'installer des radars en zone 30 et l'inconfort généré par les dos-d'âne, le marquage au sol de bandes 3D constitue une alternative potentiellement efficace pour faire ralentir les automobilistes, les vélos et l'ensemble des véhicules motorisés dans les zones à risque;
- que le Conseil administratif et le Conseil municipal se doivent de trouver des solutions en vue d'améliorer la sécurité des habitant-e-s de la Ville,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à installer des passages piétons 3D aux abords des écoles de la Ville et à évaluer l'efficacité du dispositif après une année.